

VALAIS • Un magazine tous ménages de l'Association alémanique contre les usines d'animaux scandalise les milieux agricoles valaisans. L'Ecole d'agriculture a déposé plainte pour diffamation

Polémique agricole: les poules valaisannes sont-elles malheureuses?

Eric Felley

Des poules déplumées sur des étagères métalliques, des truies sans litière ou parquées dans des stalles métalliques sous une lumière blafarde, des veaux attachés dans des boxes exigus, telles sont les images que les Valaisans ont reçues ces derniers jours dans leurs boîtes aux lettres. Il s'agit de la nouvelle campagne de l'Association suisse contre les usines d'animaux (ACUSA) dans un magazine diffusé à plus de 700 000 exemplaires dans toute la Suisse romande.

Après le Jura ou Neuchâtel, c'est le Valais qui est cette fois visé, comme le précise le titre de la brochure: «Violation de la loi pour la protection des animaux dans le canton du Valais». Si le document insiste sur les conditions d'élevage d'un parc avicole à Tourtemagne dans le Haut-Valais, il vise plus particulièrement les institutions publiques que sont l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf près de Sion et celle de Viège. Pour Châteauneuf, qui livre ses produits à la Migros, la brochure dénonce le fait que les poules «ne voient jamais l'herbe verte et que les pon-

deuses doivent vivre sur un grillage synthétique».

A l'origine de cette campagne se trouve le Dr Edwin Kessler, un Thurgovien qui mène campagne depuis des années dans différents cantons contre l'élevage des animaux et qui défend la cause végétarienne. Ses excès lui valent d'être régulièrement confronté à la justice, comme plaignant ou comme accusé. Dans le cas du Valais, il a

déposé une contre-plainte pour diffamation et calomnie, ainsi que pour violation de domicile pour les photos qui ont été prises avec effraction dans la nuit du 21 au 22 juillet dernier. «Depuis 1992, nous n'avons plus de poules en batteries. Nous avons créé des parcours extérieurs, notamment dans le verger voisin sous les cerisiers. Je vous défie de trouver un cheptel aussi bien tenu. Ici, c'est

effet. Les autorités protègent les usines d'animaux».

Il semble ici que ce soit la stratégie de l'ACUSA de s'en prendre aux institutions publiques pour donner de l'écho à ses griefs sur l'élevage. Guy Bianco, directeur de la Chambre valaisanne de l'agriculture constate: «Cette association était plutôt active en Suisse alémanique. Il y a une année, elle s'est attaquée au canton de Neuchâtel. Expérience faite, on a constaté que certains éléments n'étaient pas corrects, que les photographies dataient ou ne correspondaient pas à la situation réelle». Il reste que cette publication peut avoir des conséquences importantes pour la commercialisation des produits valaisans: «Ce n'est pas bon pour le Valais, ni pour l'agriculture en général. C'est scandaleux de publier des images sans possibilité de vérification.» Arthur Darbellay se réserve par ailleurs le droit de demander des dommages et intérêts aux auteurs. Mais de son côté Edwin Kessler maintient son combat: «L'administration ne veut pas exécuter la loi pour la protection des animaux. Le reportage prouve cela de nouveau.»

Pour donner de l'écho à ses griefs sur l'élevage, l'ACUSA s'en prend aux institutions publiques

déposé à la fin de l'été une plainte contre les écoles cantonales de Viège et de Châteauneuf. Le vétérinaire cantonal Josef Jäger n'entend toutefois pas s'exprimer à ce sujet: «Il y a des enquêtes menées par les Tribunaux dans le Haut-Valais et le Valais romand. Nous avons contrôlé les exploitations et donné notre avis au juge.» Mais sur cet avis, il n'en dira pas plus.

Directeur de l'Ecole cantonale de Châteauneuf, Arthur Darbellay s'insurge en faux contre ces accusations: «Il n'y a pas de quoi fouetter une poule.» L'établisse-

ment a déposé une contre-plainte pour diffamation et calomnie, ainsi que pour violation de domicile pour les photos qui ont été prises avec effraction dans la nuit du 21 au 22 juillet dernier.

«Depuis 1992, nous n'avons plus de poules en batteries. Nous avons créé des parcours extérieurs, notamment dans le verger voisin sous les cerisiers. Je vous défie de trouver un cheptel aussi bien tenu. Ici, c'est un cinq-étoiles pour les poules». Effectivement, les poules de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf semblent en bonne santé. Hier, elles vauquaient en toute quiétude sur le parcours extérieur, sous les arbres. Par contre, les photos prises à Tourtemagne laissent davantage songeur. Ici, c'est un privé qui gère un parc avicole. Mais, bizarrement, il n'est pas visé par une plainte, comme le précise Edwin Kessler: «Plainte a été déposée contre les institutions publiques, mais pas à Tourtemagne, parce que des plaintes n'ont aucun



GILBERT VOGT

Arthur Darbellay, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture: «Je vous défie de trouver un cheptel aussi bien tenu. Ici, c'est un cinq-étoiles pour les poules.»

CHÂTEAUNEUF, 12 DÉCEMBRE 2001